



Besoin d'aide expulsion imminente

Par **titange89100**, le **03/06/2008** à **19:11**

Je suis actuellement victime d'une procédure d'expulsion pour non paiement de loyer, le sous préfet a refusé le concours de la force publique une fois et l'autorise à cause du fait que je n'ai pas signé de plan d'apurement avec mon bailleur, que j'ai contacté à plusieurs reprises et qui n'a pas souhaité me répondre. De plus, le délai de 2 mois accordé au préfet pour répondre à la requête est dépassé. Que puis-je faire pour conserver mon logement, sachant que j'ai repris le paiement du loyer depuis 6 mois et que je verse déjà 30 € sup. tous les mois en attendant un accord avec le bailleur (je pourrai donner environ 100 € sup. par mois).

Ma femme est enceinte et nous avons deux enfants en bas âge, j'ai besoin de conserver mon logement. Merci d'avance